

Construire des dispositifs de démocratie participative et démocratie directe



Objectifs de la formation

- Nourrir la réflexion et renforcer la dynamique des équipes de la collectivité autour des enjeux liés à la démocratie directe
- S'approprier les dispositifs réglementaires pour favoriser la démocratie participative et la démocratie directe



Principes pédagogiques

La formation se déroulera avec une alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés et d'ateliers construits à partir des trois principes suivants :

1. **Pédagogie active** : Les jeux de rôles, mises en situation et mobilisation de l'expérience des participants sont le moteur de la formation.
2. **Méthode inductive** : Partir de situations concrètes, d'expériences des participants et des problèmes posés pour construire des démarches et outils adaptés
3. **Alternance terrain - salle** : Pour appuyer la réflexivité sur la pratique et accompagner l'acquisition des outils par les participants



Public et prérequis

Agents des collectivités
Aucun prérequis



Durée

La durée prévue est de 7h réparties sur 1 Journée



Localisation

INTRA possible sur toute la France

La formation se déroule au sein des locaux de la collectivité



Tarification

1 000 € TTC

Pour voir les possibilités de prise en charge de la formation, merci de nous contacter



Evaluation

- Questionnaire d'attentes et de positionnement avant la session
- A chaud durant la formation avec des mises en situation
- A froid un mois après la formation par questionnaire en ligne



Modalités

- INTRA structure : max. 15 agents (au-delà, merci de nous contacter).
- La séance est planifiée avec la collectivité.
- Un délai d'un mois est nécessaire entre la demande et le début des séances



Pour plus d'informations sur la formation ou pour une demande de devis, merci de nous contacter par mail à institut@alinsky.fr



Programme

9h30 - Introduction : La démocratie participative : contexte et enjeux

- Les enjeux, vertus et limites de la démocratie participative

10h - Le cadre légal de la démocratie participative

- Le cadre légal de la démocratie participative

12h - Pause Déjeuner

13h30 - Présentation et analyse d'un exemple de dispositif de démocratie directe mis en place au sein d'une collectivité

- Présentation
- Contexte : Les enjeux politiques et techniques
- Analyse : ce qui a fonctionné, les limites et points de vigilance

14h30 - Échange autour du ou des projet.s de démocratie participative que souhaite porter la collectivité

- Présentation
- Temps d'échanges et préconisations

15h30 - La posture des agents

- Exposé et jeux de rôles

16h30 - Un dispositif réussi : l'implication des groupes d'opinions

- Comment va-t-on chercher les citoyens ?
- Mises en situation

17h30 - Bilan et conclusion

- Acquis et questions en suspens à l'issue de la formation
- Perspectives concrètes

18h - Fin de la Formation

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de vos besoins et de vos attentes.



Accessibilité et adaptabilité

La formation se déroulant au sein des locaux de la structure formée, l'accessibilité PMR ne peut être garantie.

Les formateurs ont été sensibilisés à l'adaptation des formations pour qu'elles puissent être accessibles à différentes situations de handicap (adaptation du support, retranscription, adaptation du rythme de la formation etc.)



Lors de votre demande de formation, merci de préciser toute situation nécessitant une adaptation, pour que nous puissions y répondre dans la mesure du possible.